

Madame, Monsieur,

Je vous informe que la prochaine réunion du conseil municipal se tiendra

**le lundi 18 octobre 2021 à 19 heures 30  
à la mairie, salle du conseil municipal (1<sup>er</sup> étage).**

Veillez noter que les dispositions dérogatoires qui étaient applicables aux réunions des conseils municipaux pendant l'état d'urgence ont pris fin le 30 septembre. Ainsi, depuis le 1<sup>er</sup> octobre, les règles de droit commun s'appliquent à nouveau :

- le conseil municipal peut se réunir sans limitation du nombre de personnes du public ;
- chaque membre du conseil municipal ne peut désormais être porteur que d'un seul pouvoir,
- le quorum est à nouveau fixé à la majorité des membres en exercice (au lieu du tiers précédemment).

Toutefois, les gestes barrières étant maintenus, je vous invite à vous munir d'un masque et de votre propre stylo pour la signature des documents habituels (liste de présence, procès-verbal, etc. ...).

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.



Le Maire,

Thierry STOEBNER

## ORDRE DU JOUR

### **Point d'Information :**

Présentation par l'ADAUHR de la procédure de révision du plan local d'urbanisme

### **1. Désignation du secrétaire de séance**

### **2. Approbation du procès-verbal de la séance du 20 septembre 2021**

### **3. Communications du Maire**

- 3.1 - Compte-rendu des décisions prises par délégation du conseil municipal en application de l'article L. 2122-22 du CGCT
- 3.2 - Autres communications

### **4. Rapports des commissions et organismes extérieurs**

- ✓ Rapport annuel d'activité 2020 de Colmar Agglomération
- ✓ Rapport annuel d'activité 2020 de l'ADAUHR
- ✓ Commission de l'urbanisme, de la voirie et des réseaux – 21/09/2021

### **5. Délibérations**

DCM2021-54 - Convention de financement d'une opération de construction de logements locatifs sociaux – 175 Grand'Rue

DCM2021-55 - Définition d'un périmètre de prise en considération d'une opération d'aménagement

en application de l'article L.424-1 3° du code de l'urbanisme

DCM2021-56 - Concours de maître d'œuvre pour la construction d'un groupe scolaire élémentaire et périscolaire - Composition du jury

DCM2021-57 - Convention pour la mise à disposition par Enedis des données cartographiques numériques du réseau public de distribution d'électricité de la commune

DCM2021-58 - Mise à jour du tableau des emplois communaux

DCM2021-59 - Recrutement d'un agent dans le cadre du dispositif parcours emploi compétences

DCM2021-60 - Décision modification du budget N°4 - Installation d'un dispositif d'affichage couplé au suiveur solaire de la mairie

### **6. Points divers**

- ✓ Questions orales (article 7 du règlement intérieur du conseil municipal)